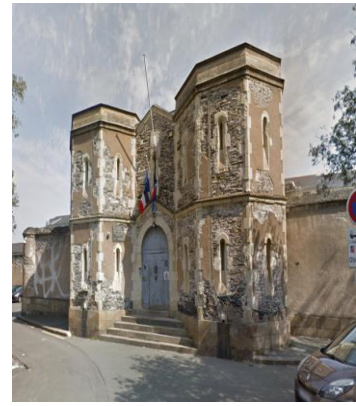




Les parapluies sont de sortie



A Angers, le 09 mai 2022

Comme tous les matins à la MA Angers c'est l'effervescence. L'appel, les douches, les mouvements de détenus s'enchaînent et les surveillants sont sur le pont. C'est dans ce contexte que, le 5 mai dernier, le détenu P. se rendant à l'infirmerie croise un collègue dont la tête et la couleur de peau ne lui reviennent pas. En effet une plainte avait déjà été déposée à son encontre par ledit surveillant pour des propos racistes. Le détenu le lui reproche de manière virulente, le surveillant reste de marbre et demande simplement au détenu de suivre son chemin. L'état d'excitation du détenu interpelle plusieurs collègues qui s'approchent en renfort.

C'est alors que le détenu tire sur la grille d'accès désormais déverrouillée avec une telle violence qu'elle percute l'épaule du surveillant.

Le belliqueux est alors maîtrisé avec la force strictement nécessaire et conduit en cellule disciplinaire afin de mettre un terme à l'incident.

A peine arrivé au QD, le détenu est questionné par les officiers qui au passage n'ont pas pris la peine de s'inquiéter de l'état de santé du collègue venant de subir une agression.

C'est à ce moment que Mr P. en bon roublard annonce que le surveillant lui a porté un coup de poing au visage. Cette accusation est prise au sérieux et le détenu est aussitôt sorti du QD, accompagné à l'infirmerie et réintégré dans sa cellule initiale.

C'est seulement dans un second temps que le surveillant est convoqué afin d'avoir sa version des faits... Avec demande d'explication à la clef !

Le bureau local CGT se pose plusieurs questions :

- Était-il si urgent de sortir le détenu du QD avant même d'avoir tous les éléments ?
- Que se passera t'il lorsque le détenu aura de nouveau à faire à notre collègue ?
- La peur aurait-elle changé de camp ?

Le bureau local CGT reconnaît évidemment la nécessité d'enquêter sur le déroulement des faits. Nous trouvons malgré tout regrettable d'agir dans la précipitation en ayant qu'une version des faits : celle de l'agresseur !

Le bureau local CGT souhaite un prompt rétablissement à notre collègue blessé et le soutiendra dans ses démarches à suivre.

Le bureau local CGT félicite la réactivité et le professionnalisme des Personnels qui sont intervenus lors de l'agression de notre collègue.

Le Bureau Local CGT Pénitentiaire